



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 27986

Texte de la question

Afin de libérer Mme Bétancourt, ancienne sénatrice, militante écologiste colombienne, otage des FARC (forces armées révolutionnaires de Colombie) depuis près de 2 ans, le ministère des affaires étrangères a mené dans la forêt amazonienne une opération militaro-policière dont les résultats se sont avérés désastreux. Le 8 juillet dernier, un avion de transport de troupe, Hercules C-130, a quitté la base d'Evreux (Eure) avec à son bord un membre du cabinet de M. le ministre des affaires étrangères, plusieurs agents de la DGSE et du personnel médical du Val-de-Grâce. Sur le déroulement et le fiasco de l'opération, la presse brésilienne puis une partie de la presse française, notamment Le Monde et le Nouvel Observateur, ont fourni un certain nombre d'informations, au contraire du Gouvernement français qui n'a pas daigné donner aucune explication, y compris devant la représentation nationale. M. François Loncle souhaite savoir en conséquence pour quelle raison le gouvernement brésilien n'a pas été associé à cette opération, ni même tenu au courant alors que le commando français s'est posé en terre brésilienne sur l'aéroport de Manaus. Il demande à M. le ministre des affaires étrangères les raisons pour lesquelles l'équipe française a refusé l'inspection de l'avion C-130 à Manaus ; il souhaite savoir s'il était question d'un échange, d'un versement de rançon ou encore de la prise en charge médicale de l'un des chefs du FARC, Raul Reyes ; les raisons pour lesquelles les responsables du Quai d'Orsay n'ont pas prévenu le ministère de l'intérieur ni les services du Premier ministre ; il lui demande en outre à qui incombe en France la responsabilité de ce fiasco, quel en a été le coût financier et sur quel budget a été financée l'opération.

Texte de la réponse

Comme les autorités françaises l'ont déjà précisé à de nombreuses reprises, il n'y a eu à aucun moment de négociation avec les FARC et donc, bien évidemment, il n'a jamais été envisagé d'échange ni de contreparties. La mission menée par la France en Amazonie a consisté exclusivement à mettre en place, à la demande de la famille d'Ingrid Bétancourt, un appui médical à la suite d'indications faisant état d'une possible libération de celle-ci. Cette demande de soutien médical était motivée par la crainte d'un état de santé préoccupant de Mme Bétancourt. La mission française s'est donc rendue sur place pour répondre au souhait de la famille Bétancourt. En agissant ainsi, les autorités françaises n'ont fait que se conformer à leur politique traditionnelle en matière d'aide à nos compatriotes pris en otage.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27986

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8544

Erratum de la question publiée le : 17 novembre 2003

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 999